

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 août 2018

CP2018_08_14
id. 4086

L'an deux mille dix huit, le vingt huit août , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme RIOLS, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme CABOS (pouvoir à Mme RIOLS), Mme NEGRE (pouvoir à M. DEPRINCE), Mme SARDEING-RODRIGUEZ (pouvoir à M. DESCAZEAX)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19
Quorum : 10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**RÉAMÉNAGEMENT MDS ET PMI 13 RUE DU DOCTEUR LABAT
À MONTAUBAN - LOTS 1 À 7
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS**

Dans le cadre du programme d'entretien des bâtiments départementaux, une consultation a été lancée pour un réaménagement de la maison des solidarités et la protection maternelle et infantile du 13 rue du Docteur Labat.

Ces travaux s'inscrivent dans l'enveloppe prévisionnelle votée au budget s'élevant à 239 500 € TTC.

Le montant de ces travaux ayant été estimé inférieur aux seuils romaines prévus par l'article 42 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, la consultation a été lancée en procédure adaptée dans les conditions décrites à l'article 27 du décret relatif aux marchés publics.

Cette consultation comporte plusieurs lots :

- Lot 1 : toitures maçonnerie
- Lot 2 : désamiantage intérieur
- Lot 3 : menuiseries extérieures et intérieures
- Lot 4 : plâtrerie faux plafonds
- Lot 5 : plomberie faïence
- Lot 6 : électricité
- Lot 7 : peinture et sol souple

L'avis d'appel public à la concurrence a donc été envoyé le 17/05/2018 sur le site du BOAMP et déposé sur le profil acheteur de la collectivité : <https://www.marchespublics.ledepartement82.fr>

La date limite de remise des plis a été fixée au 08/06/2018 et après ouverture, les offres ont été analysées au moyen des critères indiqués dans le règlement de la consultation.

Compte-tenu du montant de ce marché, la commission d'appel d'offres a été saisie simplement pour avis, conformément aux dispositions de la délibération de l'assemblée du 28 avril 2015 qui autorise le Président du conseil départemental à prendre toute décision concernant les marchés dont le montant n'excède pas les seuils réglementaires.

Ainsi la commission d'appel d'offres réunie en date du 12/07/2018, sur le fondement de l'analyse réalisée par les services, a donné un avis favorable à l'attribution des marchés aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

La synthèse des offres pour l'ensemble de l'opération se présente donc comme suit :

Lot 1 : toitures maçonnerie	BENEZECH	78 573,80
Lot 2 : désamiantage intérieur	VERINES	15 360,00
Lot 3 : menuiseries extérieures et intérieures	PLANETE MENUISERIE	53 337,19
Lot 4 : plâtrerie faux plafonds	MMP	7 618,90

Lot 5 : plomberie faïence	5 ELEMENTS CLIMATIQUE	4 946,13
Lot 6 : électricité	FAUCHE	10 628,94
Lot 7 : peinture et sol souple	LACAZE/VEDEILHE	25 548,00
Total € HT		196 012,96

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 12 juillet 2018,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les marchés relatifs au réaménagement de la maison des solidarités et la protection maternelle et infantile, 13 rue du Docteur Labat à Montauban (lots 1 à 7) avec les entreprises et selon les conditions susvisées pour un montant total de 196 012,96 € ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC